



BIOGAZ

BIOGIDESTEURS A BASE DE PRODUITS HALIEUTIQUES

HYDROBASE DE SAINT-LOUIS (SENEGAL)

Dans la mise en œuvre de ce projet, la Commune de Saint-Louis s'est appuyée sur l'expérience de l'ONG Le Partenariat acquise au cours de la mise en œuvre de ses différents projets Biogaz, à la fois sur la commune de Saint-Louis (notamment au Centre d'Initiation horticole (CIH) et aux abattoirs de la Sogas de Khor) mais aussi dans la région (à Podor et Guédé-Chantier).

1. Le contexte

1.1 L'activité d'Hydrobase

30 000 pirogues transitent chaque année sur le port de Guet Ndar situé sur la lagune séparant le fleuve Sénégal de l'océan Atlantique, sur la plage d'Hydrobase et 700 femmes travaillent au niveau du site de transformation des produits halieutiques d'hydrobase, elles transforment chaque jour 6000 tonnes de poisson : produits fermentés séchés ou salés séchés.

La cuisson de ces produits réclame beaucoup d'énergies, les femmes utilisent le bois comme combustible ce qui accentue la pression sur les écosystèmes, mais aussi parfois elles utilisent des déchets plastiques qui produisent des fumées toxiques lors de leur combustion.

La transformation des poissons génère enfin une énorme quantité de déchets halieutiques : 3,5 tonnes par jour qui sont jetés dans la mer ou exposés à l'air libre.

Le projet de biodigesteurs a pour but de limiter l'utilisation du bois et des plastiques et, dans le même temps, de recycler les déchets de la transformation du poisson, qui seront valorisés sous forme d'intrants pour l'agriculture.

1.2 Un engagement politique vers les énergies renouvelables

Les projets de biogaz développés sur la commune de Saint-Louis s'inscrivent en ligne avec l'Agenda 21 et le programme « Saint-Louis Objef 2030 ». La Commune de Saint-Louis accorde un grand intérêt à ces projets et souhaite booster l'utilisation des énergies renouvelables qui apportent une réponse pertinente aux grands défis environnementaux, notamment la déforestation et l'usage massif du bois de chauffe.

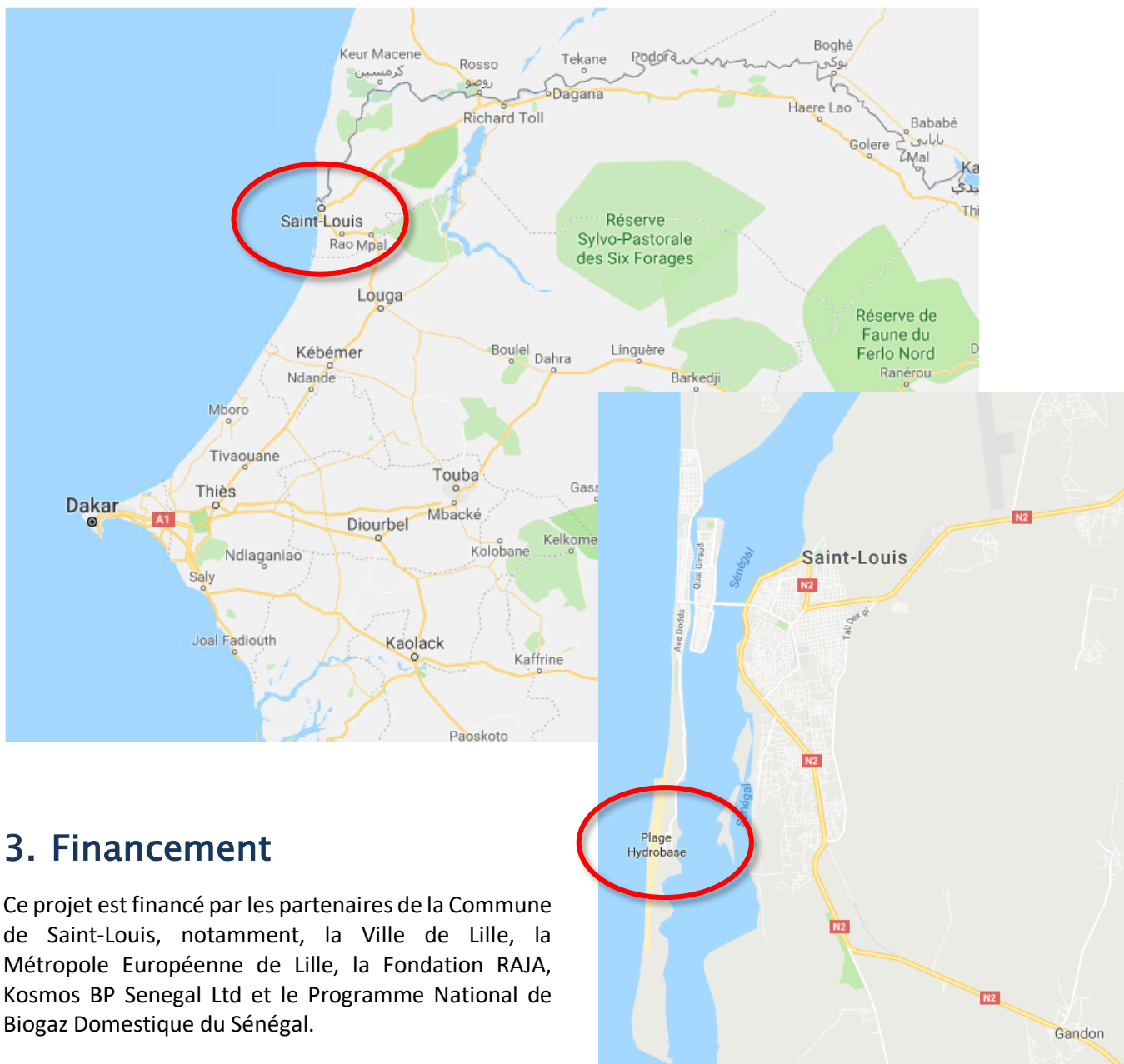
Le projet est soutenu par les partenaires de la Coopération Décentralisée (VDL, MEL, Fonds de Solidarité Climat), avec la contribution du Ministère Français des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI). Il s'inscrit dans la dynamique nationale initiée par le programme national Biogaz (PNB-SN) et portée par le ministère de l'Énergie, mais aussi dans le contexte local de la ville de Saint-Louis, via notamment la mise en place d'un cadre de concertation énergie sur la Commune.

La formulation du projet est l'aboutissement d'un processus de concertations avec plusieurs acteurs locaux, dont l'Agence de Développement communal (ADC), l'Université Gaston Berger (UGB), l'association des femmes transformatrices de produits locaux « Diambarou Sine », les Conseils de quartier et le GIE CETOM de Guet Ndar qui s'occupe de l'approvisionnement et de la maintenance des digesteurs.

Le projet global concernait la construction de 20 biodigesteurs (dont 6 à Hydrobase) et 10 maçons locaux ont été formés.

2. Localisation

Le biodigesteur est situé sur la plage d'Hydrobase, à Saint-Louis (Sénégal) :



3. Financement

Ce projet est financé par les partenaires de la Commune de Saint-Louis, notamment, la Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille, la Fondation RAJA, Kosmos BP Senegal Ltd et le Programme National de Biogaz Domestique du Sénégal.

4. Données techniques

(extrait de Ndarinfo, mai 2018)

Une technologie innovante de biogaz a été mise en place, notamment le modèle PUXIN (cuve à dôme flottant).

Sur le site, 6 méthaniseurs de 10 m³ ont été installés et connectés à un local de stockage du biogaz.

La capacité de stockage du biogaz - avec 2 ballons en géo-membranes - est de 30 m³/jour.

Les ballons sont connectés à une plateforme de cuisson construite et équipée pour permettre à 10 femmes d'utiliser les fourneaux en même temps.

Un bassin de récupération des eaux résiduelles d'une capacité de 10 m³ est également mis en place pour éviter le ruissellement du « trop plein » sur le site et ainsi créer d'autres désagréments écologiques.

Un potentiel de 312 tonnes de compost peut être annuellement produit par les méthaniseurs et commercialisé auprès des exploitants agricoles de la zone périurbaine de Saint-Louis.